



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E80180

VALABLE JUSQU'AU 11/12/2023

ÉDITÉ LE 22/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/04/2008
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 16/04/2008
50 000

Raison sociale : N2L

25 RUE ARAGO
92320 CHATILLON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE

Téléphone : 09 53 93 90 52

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@n2l-bat.fr

Responsabilité légale :
RIBEIRO PAULO PRÉSIDENT

Siret : 503 702 599 00021

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2115722-1-55

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 175522128 Y 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 175522128 Y 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	11/10/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	15/03/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	20/05/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	15/03/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	20/05/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.